

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2022 – 20 h30

Présents : Barriol Marie Laure – Berry Frédéric - Desestres Raphael - Faure Catherine – Faure Patrice – Faure Philippe – Faure Valérie – Gastalle Nicolas – Genot Michel – Girard Didier – Jallat Sonia – Mandon Murielle – Tallaron Bernard

M.Descours donne pouvoir à M.Tallaron – M.Salque donne pouvoir à M.Girard

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

Présentation des comptes de 2021 par Monsieur Patrice Faure – 1er adjoint -

#### INVESTISSEMENT

##### Dépenses

Prévu :	323 388,70	Réalisé :	253 645,52
---------	------------	-----------	------------

##### Recettes

Prévu :	323 388,70	Réalisé :	159 648,54
---------	------------	-----------	------------

#### FONCTIONNEMENT

##### Dépenses

Prévu	391 952,87	Réalisé :	135 606,80
-------	------------	-----------	------------

##### Recettes

Prévu	391 952,87	Réalisé :	417 854,85
-------	------------	-----------	------------

##### Résultats de clôture :

Investissement	- 93 996,98
Fonctionnement	282 248,05
Résultat global :	188 251,07

Al'Unanimité, Mme le Maire ne prenant pas part au vote puisqu'il s'agit d'approuver sa bonne gestion des comptes sur l'exercices 2021.

### CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LE SERVICE DES ROUTES

Cette mission porte sur le conseil d'ordre général en matière de voirie et la maitrise d'œuvre des travaux d'entretien et de réhabilitation de la voirie communale  
Forfait à 2,50 € H.T par habitant

- Unanimité pour signer la convention correspondant avec le service des routes via le SDEA

### DEMANDE DE SUBVENTION CITY STADE AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Mme le Maire informe le conseil de la possibilité d'un financement exceptionnel en 2022 des équipements sportifs par l'agence national du sport selon certaines conditions.

La commune remplit ses conditions et propose de solliciter ce nouveau financeur en complément des autres demandes.

Unanimité du conseil – approbation de la demande de financement -

Demande de 60 % qui pourrait être complétée par 20 % de l'état, de la Région ou du Département

Rappel : Obligation dans tous les cas de financement que la commune finance 20 %

**DIVERS :** Après proposition de Mme le Maire, le Conseil proposera 4 h de travail supplémentaires/hebdomadaires à l'employé communal pour pallier à de nombreux travaux communaux. (À suivre)

*Séance levée à 22H30*